

**Motion du 1<sup>er</sup> octobre 2025 de Mmes et MM. Maxime Provini, Rémy Burri, Patricia Richard, Valentin Dujoux, Louise Kasser Genecand, Brigitte Studer, Alexandre Chevalier, Daniel Sormanni, Luc Zimmermann, Fabienne Aubry-Conne, Aurélien Barakat, Alia Meyer, Kevin Janin, Michèle Rouillet, Ruzanna Tarverdyan, Yves Steiner, Boris Calame, Nathalie Jaggi et Alexandre Wisard: «Pour la création d'une Maison du terroir en ville de Genève».**

## *PROJET DE MOTION*

### *Exposé des motifs*

Le canton de Genève dispose d'un vignoble de plus de 1400 hectares, troisième du pays, et d'une agriculture diversifiée et de qualité. Pourtant, ces richesses restent insuffisamment visibles et accessibles au grand public, aux touristes et aux acteurs de la Genève internationale.

De nombreuses régions viticoles et agricoles ont compris l'importance de se doter d'une vitrine emblématique. À Lavaux, en Valais, ou encore dans les régions viticoles françaises et italiennes, les maisons du vin et les maisons du terroir jouent un rôle essentiel: elles offrent un lieu de rencontre, de découverte et de promotion, tout en renforçant l'attractivité touristique et culturelle de la région.

Genève doit, elle aussi, se doter d'un tel lieu.

L'espace en ville ne manque pas pour accueillir un tel projet, qui pourrait s'intégrer dans un partenariat entre Ville et Canton, avec la participation des associations professionnelles concernées.

Considérant que la création d'une Maison du terroir au cœur de la ville de Genève permettrait:

- de valoriser les produits locaux (vins, fromages, fruits, produits maraîchers, etc.);
- d'offrir une vitrine permanente aux vignerons et agriculteurs genevois;
- de créer un espace de découverte pour les habitants, les visiteurs et les délégations internationales;
- de renforcer les circuits courts et l'économie locale;
- de promouvoir l'image d'une Genève vivante, authentique et attachée à son terroir,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier la faisabilité de créer une Maison du terroir en ville de Genève;
- à identifier un lieu adapté et central, susceptible d'accueillir producteurs, visiteurs et événements;
- à élaborer un projet en partenariat avec les milieux viticoles et agricoles genevois, les associations professionnelles, le Canton, l'Office de promotion

des produits agricoles de Genève (OPAGE) et la Fondation Genève Tourisme et Congrès;

- à présenter un rapport et, le cas échéant, un crédit d'étude et de réalisation pour concrétiser ce projet.